



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL DU 02.10.2026

Construction de 2 x 2 villas mitoyennes en résidence principale avec une PAC extérieure, aménagement d'un accès avec places de parc et couverts à véhicules, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction de 2 x 2 villas mitoyennes en résidence principale avec une PAC extérieure, aménagement d'un accès avec places de parc et couverts à véhicules

Numéro pour consultation eConstruction

7aceb96d

Requérant / Propriétaire

BAT SA

Auteur des plans

g.pro architecture sa

Parcelle

20129 du plan 171 MC au lieu-dit Aproz

Coordonnées

2'590'553 1'117'033

Affectation de la zone

H30

Dérogations

Distance à la forêt, art. 111, art. 112 et art. 115 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 02.11.2026



Service de l'édilité
Constructions

Régularisation d'un chalet avec terrasse et d'un local enterré, modification d'ouvertures en façade et construction d'une annexe non chauffée, Nendaz

Titre du projet de construction

Régularisation d'un chalet avec terrasse et d'un local enterré, modification d'ouvertures en façade et construction d'une annexe non chauffée

Numéro pour consultation eConstruction

f8d70185

Requérant

Laurent Stucki

Auteur des plans

Pierre Olivier Bourban

Parcelle

718 du plan 10 MC au lieu-dit Bernoud/Haute-Nendaz

Coordonnées

2'588'979 1'114'396

Propriétaires

Isabelle et Laurent Stucki

Affectation de la zone

H20, H50

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 02.11.2026



Service de l'édilité
Constructions

Construction d'une villa individuelle en résidence principale avec PAC extérieure, construction de murs de soutènement et d'un chemin d'accès, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction d'une villa individuelle en résidence principale avec PAC extérieure, construction de murs de soutènement et d'un chemin d'accès

Numéro pour consultation eConstruction

35045418

Requérants

Cécile Fournier
Christophe Praz

Auteur des plans

Latico Sàrl

Parcelle

3854 du plan 39 MC au lieu-dit Le Courtenâ/Basse-Nendaz

Coordonnées

2'590'195 1'115'885

Propriétaires

Cécile Fournier
Sybille Progin
Mélanie Fournier
Pierre Fournier

Affectation de la zone

H30

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 02.11.2026



Service de l'édilité
Constructions

Modification d'un projet autorisé d'un chalet en résidence principale et d'un couvert à véhicules avec réduits, Nendaz

Titre du projet de construction

Modification d'un projet autorisé d'un chalet en résidence principale et d'un couvert à véhicules avec réduits, Nendaz

Numéro pour consultation eConstruction

77a6264e

Requérants et propriétaires

Viktoriya et Patrick Schaller

Auteur des plans

A-PK Architecture Sàrl

Parcelle

992 du plan 15 MC au lieu-dit Les Rîes/Hautes-Nendaz

Coordonnées

2'589'478 1'114'669

Affectation de la zone

H20 / zones réservées

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 et suivants LC et suivant concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 02.11.2026

Basse-Nendaz, le 02.10.2026

L'Administration communale